



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Syndicat du Bassin de la Jouanne

1 rue Jean de Bueil
53270 SAINTE SUZANNE

Tél : 02 43 68 11 49

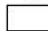





Email : sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr

Site internet : www.jouanne.portail-bassins-versants.fr

LE BASSIN VERSANT DE LA JOUANNE



Légende

-  Limite communale
-  Bassin versant de la Jouanne
-  Communes adhérentes au syndicat
-  Réseau hydrographique non étudié
- Réseau hydrographique étudié**
-  Cours d'eau "Bilan" (100 km)
-  Cours d'eau "Nouveau CTMA" (108 km)

LA CREATION DU SYNDICAT

Le 3 décembre 1968, 17 communes ont décidé de se regrouper afin de constituer le Syndicat de Bassin pour l'aménagement de la rivière La Jouanne. Ce syndicat a pour but la remise en état et l'aménagement hydraulique du bassin versant de la rivière La Jouanne, pour une durée de vie illimitée.

Le Syndicat de la Jouanne était composé initialement de :

- ARGENTRE
- BONCHAMP
- BREE
- LA CHAPELLE RAINSOUIN
- CHATRES LA FORET
- ENTRAMMES
- EVRON
- FORCE
- LIVET EN CHARNIE
- LOUVIGNE
- MEZANGERS
- MONTSURS
- NEAU
- PARNE SUR ROC
- ST CENERE
- ST CHRISTOPHE DU LUAT
- STE GEMMES LE ROBERT

Puis au 1^{er} janvier 1997, 4 autres communes ont rejoint le Syndicat :

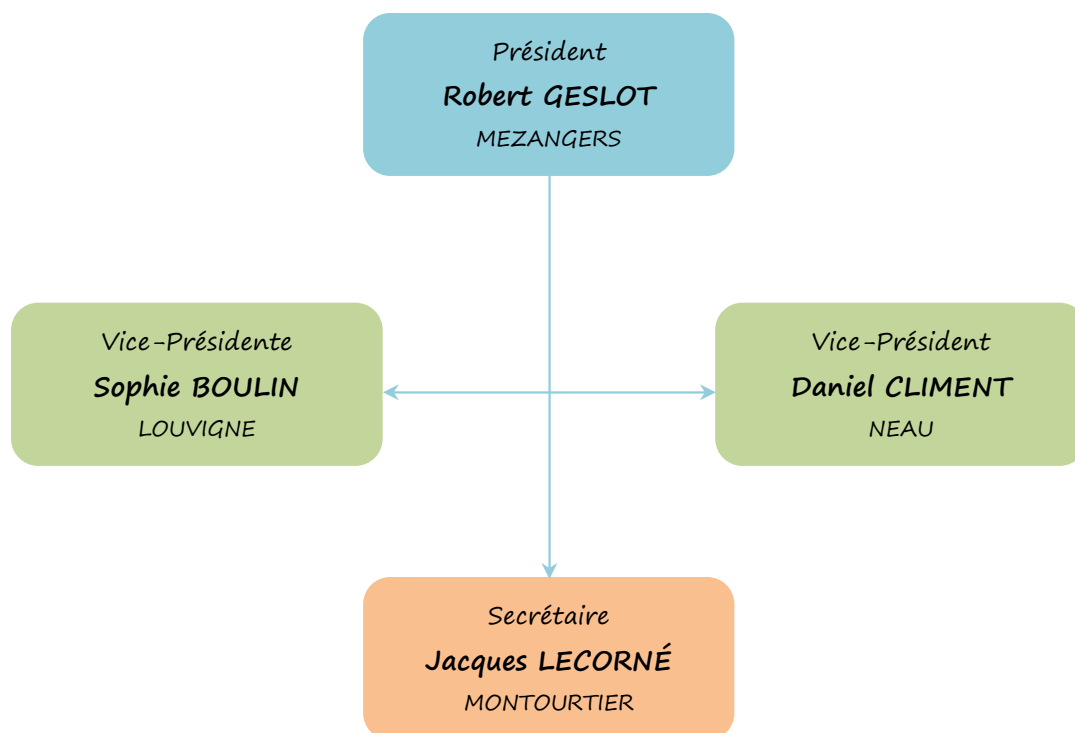
- DEUX-EVAILLES
- GESNES
- MONTOURTIER
- ST OUEN DES VALLONS

Le Syndicat du Bassin de la Jouanne est donc actuellement constitué de 21 communes.

LES ELUS

Chaque commune est représentée par un membre titulaire et un membre suppléant, soit une assemblée totale de 21 délégués titulaires et 21 suppléants.

Le bureau



Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
STE GEMMES LE ROBERT	Thierry HEUTAULT	Yoann RENARD
EVRON	Marcel DUCHEMIN	Pascal FOUCAULT
CHATRES LA FORET	Claude LANGEVIN	Claude RIANDIERE
MEZANGERS	Robert GESLOT	Gaël THOREAU
NEAU	Daniel CLIMENT	Pascal PANCHER
ST CHRISTOPHE DU LUAT	Adélaïde DEJARDIN	Magali LE GENDRE
LIVET EN CHARNIE	Stéphane LAVOUE	Christelle LAHAYS
BREE	Ludovic LEMEE	Xavier de CALONNE
ST OUEN DES VALLONS	Claude GEORGET	Jean-François d'OZOUVILLE
DEUX EVAILLES	Benoit QUINTARD	Guillaume AMIARD
MONTOURTIER	Jacques LECORNE	Christophe RUBLIER
GESNES	Louis BONNEAU	Christophe SAILLOUR
MONTSURS	Jean-Marc HALLE	Jean-Yves MOISY
LA CHAPELLE RAINSOUIN	Thierry LEMEE	André BACQUET
ST CENERE	Jean-Marie CHASSIN	Aurore DUPONT
ARGENTRE	Fabrice PAUMARD	Bertrand BREHIN
LOUVIGNE	Sophie BOULIN	Jean-Paul PINEAU
BONCHAMP	Jacques MAIGNAN	Gérard MORIN
FORCE	Annette CHESNEL	Jérôme ROBERT
PARNE SUR ROC	Rémy LENORMAND	Sébastien ROUSSILLON
ENTRAMMES	Guy DELAMARCHE	Maurice CIRON

LES DELIBERATIONS

Réunion du 27 février 2015 :

- Débat d'orientation budgétaire 2015
- Délégation d'attribution au Président
- Indemnité de conseil du Trésorier pour 2014
- Subvention 2015 pour la FDGDON

Réunion du 27 mars 2015 :

- Affectation du résultat 2014
- Vote du Compte administratif 2014
- Vote du Compte de Gestion 2014
- Contribution des communes pour 2015
- Vote du budget 2015
- Solde du compte de tiers relatif aux opérations pour compte de tiers
- Signature des conventions de mandat pour les travaux CTMA
- Travaux dans le cadre du CTMA pour 2015

Réunion du 18 septembre 2015 :

- Rapport d'activités 2015

Réunion du 4 décembre 2015 :

- Adoption des positions du COPIL du CTMA
- Indemnité de conseil du Trésorier pour 2015

Le compte administratif 2015

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		295 337,34	200 372,26		200 372,26	295 337,34
Opérations de l'exercice	113 711,74	167 484,56	173 892,09	353 414,84	287 603,83	520 899,40
Totaux	113 711,74	462 821,90	374 264,35	353 414,84	487 976,09	816 236,74
Résultats de clôture		349 110,16	20 849,51		20 849,51	349 110,16
Restes à réaliser			51 820,00	100 800,00	51 820,00	100 800,00
TOTAUX CUMULES		349 110,16	72 669,51	100 800,00	72 669,51	449 910,16
RESULTATS DEFINITIFS		349 110,16		28 130,49		377 240,65

Le budget primitif 2015

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	204 489,00 €	557 531,68 €
Recettes	499 777,34 €	557 531,68 €

Les contributions des communes 2015

Communes	I - Contribution nécessaire à l'équilibre du budget		II - Si recouvrée par voie d'imposition directe	
	2 - Inscrite au BP de la commune	3 - Recouvrée par voie d'imposition directe	4 - Reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2014	Montant définitif mis en recouvrement (Col 3 - Col 4)
ARGENTRE		21 036 €		21 036 €
ENTRAMMES		12 033 €		12 033 €
ST CENERE		2 518 €		2 518 €
BONCHAMP		35 167 €		35 167 €
EVRON	35 981 €			
MONTSURS	5 615 €			
BREE	2 957 €			
NEAU	2 833 €			
STE GEMMES	2 722 €			
ST CHRISTOPHE	2 631 €			
FORCE		3 499 €		3 499 €
MEZANGERS	1 758 €			
LOUVIGNE		2 028 €		2 028 €
PARNE/ROC		1 915 €		1 915 €
CHATRES	1 715 €			
LIVET	269 €			
LA CHAPELLE R		409 €		409 €
ST OUEN		180 €		180 €
DEUX-EVAILLES	539 €			
MONTOURTIER		1 027 €		1 027 €
GESNES		407 €		407 €
TOTAL	57 020 €	80 219 €	0 €	80 219 €

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Nicolas BOILEAU, Technicien de rivière, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition du Syndicat du Bassin de la Jouanne.

Yohann LUCAS, Responsable technique, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition des quatre autres Syndicats de Bassin (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).

Aurélie MASSOT, Secrétaire, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve depuis 2006 et mise à disposition des Syndicats du Bassin de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin.

LES ACTIONS

① Frais liés à l'enquête publique pour le Contrat Territorial Milieux Aquatiques

- > Impression des affiches pour l'enquête publique du CTMA
↳ IMPRIM'SERVICES 793,20 €
- > Impression des dossiers DIG pour l'enquête publique CTMA
↳ HYDRO CONCEPT 2 016,00 €
- > Insertion 1^{er} et 2^e avis d'enquête publique CTMA
↳ MEDIALEX 2 990,56 €
- > Insertion avis de prolongation d'enquête publique CTMA
↳ MEDIALEX 688,33 €
- > Honoraires Commissaires enquêteur pour l'enquête publique CTMA
↳ Titulaire : Gérard SENAUX 2 633,84 €
↳ Suppléant : Alfred PETRON 363,80 €

② Travaux dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

- > Enlèvement d'embâcles à FORCE
↳ SNTP SALMON 6 000,00 €
- > Solde travaux aménagement barrage des Places à ST CHRISTOPHE DU LUAT
↳ SARL Thierry LEMEE TP 9 569,10 €
- > Enlèvement d'embâcles à ENTRAMMES
↳ SNTP SALMON 1 320,00 €
- > Enlèvement d'embâcles à MONTSURS
↳ GENIE 744,20 €
- > Enlèvement d'embâcles aux Ifs à ST CENERE
↳ SARL Thierry LEMEE TP 576,00 €
- > Enlèvement d'embâcles à ARGENTRE
↳ SNTP SALMON 336,00 €
- > Enlèvement d'embâcles à FORCE
↳ SNTP SALMON 1 560,00 €

- > Travaux CTMA 2015 - Lot 1 - Entretien ripisylve, Plantations, Embâcles manuels
 - ↳ Acompte 1 - GENIE 1 256,00 €
 - ↳ Acompte 2 - GENIE 9 680,00 €
- > Travaux CTMA 2015 - Lot 2 - Embâcles, renaturation du lit, rampe rustique, reprise des berges, aménagements de ponts, clôtures
 - ↳ Acompte 1 - SNTP SALMON 70 233,00 €
 - ↳ Acompte 2 - SNTP SALMON 3 840,00 €
 - ↳ Solde - SNTP SALMON 2 400,00 €

③ Etudes dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

- > Etude sur l'aménagement du barrage du plan d'eau d'ARGENTRE
 - ↳ SCE Acompte 4 = 1 081,04 €
- > Etude géotechnique de la digue du plan d'eau d'ARGENTRE
 - ↳ HYDROGÉOTECHNIQUE NORD SUD 11 720,32 €
- > Etude du complexe hydraulique JOUANNE / Plan d'eau de NEAU
 - ↳ ISL Ingénierie Acompte 1 = 8 004,00 €
 - ↳ ISL Ingénierie Acompte 2 = 3 150,00 €

④ Suivis dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

- > Suivi colonisation végétale sur le site de l'ancien plan d'eau de MONTSURS
 - ↳ Mayenne Nature Environnement 1 935,00 €
- > Suivi des indicateurs et Pêche électrique
 - ↳ HYDRO CONCEPT 8 112,00 €

⑤ Travaux hors Contrat Restauration Entretien

- > Enlèvement de souches et d'aulnes malades à EVRON
 - ↳ GAUTHEUR Didier 1 920,00 €
- > Travaux de renforcement de berge au Pont des Ifs à ST CENERE
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP 3 108,00 €
- > Travaux de confortement de berge à NEAU
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP 2 623,20 €
- > Travaux de confortement de berge à MONTOURTIER
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP 2 845,20 €
- > Nettoyage du ruisseau de la Raberie à STE GEMMES LE ROBERT
 - ↳ SNTP SALMON 1 200,00 €
- > Renforcement du pilier du pont - Passerelle du bourg de ST CENERE
 - ↳ SNTP SALMON 5 694,00 €
- > Changement de busage au chemin de Villière à ENTRAMMES
 - ↳ Entreprise LOCHARD - BEAUCE 1 176,60 €
- > Reprofilage du ruisseau de Chambray à LA CHAPELLE RAINSOIN
 - ↳ SARL Thierry LEMEE TP 1 803,60 €

- > Renforcement du pont de Chambray à LA CHAPELLE RAINSOUIN
 ↳ SARL Thierry LEMEE TP 1 020,00 €
- > Remise en état du Pont du Rocher à CHATRES LA FORET
 ↳ SARL Thierry LEMEE TP 2 712,00 €

BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2015

↳ Travaux lourds (CTMA 2015)



> Ruisseau des Nayères à STE GEMMES LE ROBERT :
 Recreusement du cours d'eau sur 72 ml
 Retrait des buses
 Ces travaux ont permis de redonner au ruisseau ses capacités de débordements.
 Ils se sont déroulés en partenariat avec le Conseil Départemental 53.



> Ruisseau de Châtres à CHATRES LA FORET :
 . Ponts du Rocher, des Hermandières et de la Chesnelière :
 Protection de berges en amont et aval
 + Limitation de l'affouillement
 + Réduction de chute en aval



. Gué à CHATRES LA FORET :
 Création d'un gué et enlèvement
 des vestiges d'une ancienne passerelle



. Lit et berge à CHATRES LA FORET
 et ST CHRISTOPHE DU LUAT :
 Talutage des berges
 + Recharge du lit en granulats
 + Mise en place de clôtures
 + Installation d'une passerelle à bovins
 + Plantations pour maintien des berges et ombre



Visite des travaux par les élus - 06/11/2015



- Site des Vaux à FORCE :
Enrochement pour restauration de la berge érodée
+ Recreusement de la frayère comblée.

Ces travaux font suite à une démarche volontaire
du propriétaire qui souhaitait recréer cette frayère.



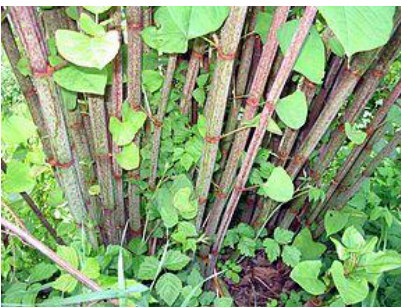
- Site de la Valette
et aval du bourg à ST CENERE :
Réalisation d'épis pour diversification des
habitats



- Site des Bordeaux à BREE :
Reprise du seuil réalisé en 2010
pour améliorer le franchissement
du seuil en augmentant sa rugosité
et en réduisant sa pente



- Enlèvement mécanisé d'embâcles à
ST CENERE,
ENTRAMMES
et FORCE



> Travaux « légers »

- Entretien léger sur 400 m du ruisseau de Châtres
- Arrachage de la Renouée du Japon à MONTSURS (Centre-ville et Site des Ifs)
- Plantation en berge sur le ruisseau de Châtres (1 350 m - 22 espèces)

📍 Suivi des indicateurs biologiques

En 2015, dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 4 points de suivi ont été étudiés :

- Site de l'ancien plan d'eau à MONTSURS
- Site du Gué des Barres à MONTSURS
- Site à NEAU
- Site sur le Ruisseau de Châtres à ST CHRISTOPHE DU LUAT

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons

Résultats Plan d'eau et Gué des Barres à MONTSURS:

A MONTSURS, depuis le retrait des clapets, et la renaturation du lit de la Jouanne, on constate une légère amélioration du peuplement macro-benthique (= invertébrés aquatiques (larves d'insectes)). Celle-ci est plus marquée au niveau de l'ancien plan d'eau. Les diatomées témoignent toujours d'une légère altération de la qualité de l'eau.

	Plan d'eau					Gué des Barres						
	2010	2012	2013	2014	2015	2010	2012	2013	2014	2015		
IBGN Faune	12	16	15	16	17	Très bon	15	16	16	17	17	Très bon
IBD Diatomées	14,9	11,3	14,4	13,5	12	Moyen	14,7	13,9	13,9	12,7	13,4	Moyen

Résultats La Jouanne à NEAU :

L'état écologique de la Jouanne à NEAU progresse d'une classe de qualité en 2015, mais reste toutefois altéré. Il est qualifié de moyen en raison d'une dégradation conjointe de l'IBD et de l'IPR. Le peuplement de macroinvertébrés benthiques est qualifié de bon, mais l'analyse faunistique témoigne d'une dégradation de la qualité de l'eau.

	2014	2015	
IBGN Faune	15	14	Bon
IBD Diatomées	14,5	12,8	Moyen
IPR Poissons	27,336	17,875	Moyen

Résultats du site sur le Ruisseau de Châtres à ST CHRISTOPHE DU LUAT :

L'état écologique du ruisseau de Châtres est qualifié de moyen. Seul l'IBD est qualifié de bon, mais le prélèvement réalisé au printemps a certainement favorisé la dilution d'éventuels polluants, et l'obtention d'un meilleur indice. Les peuplements piscicoles et de macro-invertébrés benthiques sont dégradés, et témoignent de l'altération du milieu. Les recharges en granulats et la diversification des habitats devraient favoriser le retour et le développement d'espèces polluo-sensibles.

	2015	
IBGN Faune	12	Moyen
IBD Diatomées	15,2	Bon
IPR Poissons	22,889	Moyen

Conclusions :

Les données récoltées mettent en évidence une légère amélioration de la qualité écologique de la Jouanne, depuis la réalisation des travaux à Montsûrs. Le compartiment macro-benthique évolue le plus favorablement. Ces résultats encouragent les actions engagées par le syndicat et plus particulièrement celles consistant à la restauration hydromorphologique de la Jouanne et de ses affluents.

L'altération de la qualité de l'eau reste toutefois un facteur limitant à l'obtention du bon état écologique.

Avant les travaux de réaménagement du plan d'eau de MONTSURS, l'association Mayenne Nature Environnement (MNE), à la demande du Syndicat, avait réalisé un inventaire de la flore sur le site de l'ancien plan d'eau. L'objectif était d'identifier et de localiser les espèces végétales patrimoniales, puis de procéder à d'éventuels déplacements lors de la phase travaux afin de permettre leur maintien sur le site.

Les résultats obtenus en 2015 à propos des espèces déplacées ne concernent plus qu'une espèce, le Faux-riz. Une nouvelle espèce patrimoniale a été recensée, le Sénéçon à feuille de Barbarée.

La résilience des espèces patrimoniales impactées nécessite encore quelques années, bien que, le dynamisme de recolonisation des limons mis à nus soit rapide. Cette dynamique sera tributaire des épisodes d'inondation dont l'amplitude variera avec les précipitations.

Nom français	Nom scientifique	Statut	Année		
			2013	2014	2015
		patrimonial			
Laïche palmée	Carex muskigumensis	hort.			☑
Chénopode glauque	Chenopodium glaucum L.	Det	☑		
Souchet brun	Cyperus fuscus L.	Irma anx 2, Det	☑		
Sénéçon à feuilles de Barbarée	Senecio aquaticus Hill subsp. erraticus (Bertol.) Tourlet	Det			☑
Faux riz	Leersia oryzoides (L.) Swartz	Det	☑	☑	☑
Oenanthe à feuilles de Peucedan	Oenanthe peucedanifolia Pollich	Det	☑	☑	
Rorippe à petites fleurs	Rorippa palustris (L.) Besser	Det	☑		
Patience maritime	Rumex maritimus L.	Irma anx 1, Det	☑		

Tableau 1 : Liste des espèces végétales patrimoniales rencontrées en 2013, 2014 et 2015

REVUE DE PRESSE



Neau
La réunion sur le bassin de la Jouanne fait des vagues

Robert Geslot a ouvert la réunion publique, devant une cinquantaine de personnes.

Depuis la signature du Contrat de restauration entretien (CRE) du bassin de la Jouanne et de ses affluents, réunissant l'Etat, l'Agence régionale de l'eau, et le syndicat du bassin, le 17 septembre 2008, à Montsurs, il a connu de nombreux changements.

Mardi, dans la salle des fêtes, un nouvel épisode s'est ouvert. Le nouveau président du syndicat du bassin, Robert Geslot, a invité le public à la présentation du Contrat territorial à la restauration de ce bassin, une enquête publique se déroulera du 23 février au 24 mars, déroulera du 23 février au 24 mars sur toutes les communes du bassin. Le public pourra consulter les dossiers et donner son avis au commissaire enquêteur, remarque le président. Le but ? Obtenir la signature d'une Déclaration d'intérêt général (Dig) auprès du préfet.

Syndicat ouvert à l'échange

Yohann Lucas, responsable technique, coordinateur du syndicat, a animé la soirée. Il a d'abord présenté les différentes actions réalisées sur différents endroits du bassin. Il a en particulier précisé que les prochains travaux se feront sur la continuité transport sédimentaire et circulation piscicole, sur les ouvrages « mais ils ne concernent pas la Dig ».

Cette remarque a soulevé quelques échanges avec certains propriétaires riverains : « Nous allons encore être mis devant le fait accompli. Nous n'aurons qu'un seul droit, celui d'accepter ces travaux ». La déclaration a rétorqué que le syndicat était ouvert à tout échange.

D'autres observations ont été soulignées par les riverains comme la qualité de l'eau ou encore le bureau d'études qui conseille le syndicat et analyse les résultats. « Il ne peut être jugé et partié. »

Travaux reconduits

Les principaux travaux qui ont été réalisés sur le bassin de la Jouanne, entre 2009 et 2013, ont coûté 1 129 600 € TTC. Ils seraient reconduits jusqu'en 2019. La gestion des embâcles (arbres morts dans les rivières, etc.), la restauration du lit de rivière, les points d'abreuvement pour le bétail et les clôtures, la lutte contre les plantes envahissantes, l'entretien de la ripsylvie (végétation des berges), l'action sur le franchissement des petits ouvrages, sont concernés.



Aménagement de la Jouanne
Une réunion publique musclée

Un nouveau Contrat Territorial Mieux Aquatiques pour le syndicat de bassin de la Jouanne a été présenté mardi 10 février, par Yoann Lucas. Le secrétaire technique, remplace Nicolas Boileau.

Le syndicat de bassin de la Jouanne s'engage dans un nouveau contrat d'aménagement de la rivière pour 5 ans. Dans le cadre de ces aménagements, une enquête publique va se dérouler du 23 février au 24 mars sur tout le territoire du syndicat en vue d'obtenir une Déclaration d'Intérêt Général (D.I.G.). Cette DIG permettra d'intervenir sur des propriétés privées, avec des fonds publics. Une cinquantaine de personnes constituée de propriétaires riverains, agriculteurs, pêcheurs et élus se sont déplacées pour prendre connaissance des futures interventions du syndicat. Des échanges qui ont par conséquent été musclés.

Le responsable technique, Yohann Lucas, explique : « Il est nécessaire que les différentes espèces de poissons, telle que la truite, puissent circuler librement pour atteindre des zones de reproduction et de nourrissage favorables. Pour cela, il faut aménager les ouvrages hydrauliques tels que les buses, ou les radiers de pont ».

Ces actions ne seront pas réalisées sur tout le linéaire de ruisseaux mais sera fonction de plusieurs critères prioritaires. M. Geslot affirme : « Il est important de poursuivre les interventions dans une logique de concertation la plus large possible. »

Le montant du programme de travaux établis sur 2015-2019 est estimé à 1 600 000 €. L'agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil général et le Conseil Régional participeront à hauteur de 80% maximum du montant des travaux. Ce programme comprend plusieurs types d'intervention comme la gestion des embâcles, la restauration du lit de rivière, les points d'abreuvement pour le bétail, la lutte contre les plantes envahissantes, l'entretien de la ripsylvie et, surtout, les actions sur le franchissement des petits ouvrages hydrauliques. Les citoyens sont invités à consulter le dossier d'enquête publique disponible dans chaque commune du bassin.

Contacts :
Robert Geslot, Président : 06-12-03-58-36 - Secrétariat : 02-43-68-11-49 sberve-jouanne-valge-vicoin@orange.fr

Nettoyage de la Jouanne au moulin de Méral

■ Lundi 16 mars, l'association Génie Gestion Espaces Naturels pour l'Insertion et l'Emploi, basée à Laval, est intervenue au niveau du moulin de Méral pour nettoyer les embâcles, arbres et autres qui gênaient la libre circulation de l'eau, à la demande du syndicat du bassin de la Jouanne. Cette association gère aussi du bucheronnage, de l'élagage et de l'abatage.

L'objectif est de fournir du travail à des personnes sans emplois, en parallèle des formations, remises à niveau, stages. Ces personnes bénéficient d'un contrat de 6 mois à un an maximum. D'autres travaux sont prévus à cet endroit par le syndicat du bassin de la Jouanne, avec de l'empierrement dans le virage.



Julien Delcourt, responsable technique et encadrant, accompagné de Franck, Ludovic et Eric.

Des ressources à mieux protéger L'eau et les ruisseaux de la Jouanne

Dans le cadre du CTMA (Contrat Territorial en Milieux Aquatiques) et en cohérence avec les directives européennes, les membres du syndicat du bassin de la Jouanne mènent une action d'entretien et de restauration de tout le bassin en s'appuyant sur la partie cheffée, notamment le petit ruisseau de Châtres. « Les directives européennes demandent de redonner aux cours d'eau un bon état écologique. Certains ruisseaux fonctionnent mal. Des causes multifactorielles (urbanisations, remembrement, travaux hydrauliques passés) ont provoqué l'érosion des berges, l'envasement, le colmatage par des embâcles. On s'adapte au contexte local en concertation avec les riverains. L'idée est de travailler la structure de berge et le fond du ruisseau, de réduire là où c'est possible la vitesse d'écoulement de l'eau pour favoriser de bons habitats pour le poisson », explique

Robert Geslot président du syndicat du bassin de la Jouanne. Claude Langevin, adjoint et délégué au syndicat du ruisseau, a rencontré tous les riverains afin de recueillir leur avis. Nicolas Boileau, technicien au syndicat du bassin de la Jouanne, reprend : « Il faut assurer la continuité écologique de l'eau et la libre circulation des poissons et sédiments. Certains ouvrages ne sont pas franchissables selon les variétés. On ne sera pas à 100% mais l'idée est d'améliorer les conditions pour la truite en favorisant ses espèces d'accompagnement. Ici, au pont de la Hermandière, le radier (assise) est infranchissable, les poissons restent au pied, il faut faire un plan incliné en amont pour rejoindre le niveau de l'eau. Il y a 3 ponts communaux sur le ruisseau de Châtres. Ils vont être restaurés, 1,2 km de plantations va être recréé pour fixer les berges, ombrager, refroidir, fil-



De gauche à droite : Claude Langevin, Robert Geslot, Arnaud Peltier, employé communal, et Nicolas Boileau : des compétences réunies pour ce beau projet.

trer et ralentir le flux de l'eau, diversifier le fond en ramenant des cailloux et favoriser la vie aquatique ». Le technicien envisage un mois et demi de travaux, ce qui est peu par rapport aux neuf mois de procédure pour avoir les accords européens au terrain, aux usages en restant dans l'inté-

rêt général. Le bénéfice de ces travaux sera visible dans 3 à 10 ans », conclut Robert Geslot. Début de la restauration du ruisseau de Châtres en septembre. Coût : 60 000 euros avant appel d'offres. Reste encore beaucoup d'autres petits ruisseaux "soigner" dans les cheffées du bassin de la Jouanne.

Châtres-la-Forêt

Des travaux de remise en état du ruisseau

En concertation avec les communes et les riverains, le syndicat du bassin de la Jouanne a établi un programme sur cinq ans de restauration des ruisseaux du bassin de la Jouanne.

Actuellement, l'entreprise Salmon de Soulgé-sur-Ouette est à pied d'œuvre sur le ruisseau qui prend sa source et coule dans la commune avant de se jeter dans la Jouanne, à Brée. « Ces travaux de restauration concernent le lit du ruisseau et les ouvrages pour que le ruisseau retrouve sa qualité sur le plan hydraulique et écologique, explique le technicien de l'eau, Nicolas Boileau. La structure du cours d'eau n'était plus adaptée en cas de fortes précipitations en amont. »

Les principales interventions concernent les berges qui ont été évasées et solidifiées. Le fond du ruisseau a été « durci » à l'aide de cailloux. Les poissons n'ont pas été oubliés. Le cours a été aménagé pour qu'ils puissent y trouver abri et nourriture. Ils pourront remonter le courant après la suppression des chutes et des aménagements pour arriver à une continuité du courant. « Toutes les conditions sont réunies pour que les espèces puissent s'y



De gauche à droite : Robert Geslot, président du bassin de la Jouanne, Claude Rlandière, délégué de la commune, Nicolas Boileau, technicien.

développer », note Robert Geslot, président du bassin de la Jouanne. Réponse dans quelques années : une station de comptage des poissons a été installée en aval de l'ouvrage, route des Vignes.

Sainte-Gemmes-le-Robert

Le ruisseau des Nayères est de nouveau à ciel ouvert



Les élus, techniciens et chefs d'entreprises devant l'ouvrage qui permet au ruisseau de passer sous la route.

Vendredi, dans le cadre du Contrat territorial en milieux aquatiques (CTMA), le Syndicat du bassin de la Jouanne a réceptionné les travaux réalisés sur le ruisseau des Nayères, à l'entrée de la commune, en venant d'Evron. « C'est en partenariat avec le conseil départemental que les travaux de remise à ciel ouvert de ce ruisseau ont été réalisés », a précisé Robert Geslot, président du Syndicat du bassin de la Jouanne. Ce ruisseau a une grande valeur biologique pour la Jouanne. C'est un secteur de fraie pour la truite, qui au stade de truitelle, se déplace jusqu'à Neau. « La continuité écologique n'était plus assurée du fait de son busage sur une distance de 72 m. L'objectif était de rouvrir cette continuité et de permettre

que le poisson puisse se déplacer de rivière. Zones de fosse (pour le pos des poissons, NDLR) et de courant ont été recréés par la pose de pierres, et le niveau de l'eau pourra monter l'hiver sans risque de débordement. »

Pour finaliser l'ensemble, « nous étudierons, en 2016, la possibilité de rallonger de 3 m l'ouvrage qui permet au ruisseau de passer sous la route », indique Philippe Prudhomme, du conseil départemental. André Boisbouvier, maire, indique alors que « dans ces conditions, il étudierait la possibilité de prolonger jusqu'à la zone artisanale, le chemin piétonnier qui longe la route ».

Le ruisseau des Nayères libéré des buses

Dans le cadre du CTMA (Contrat territorial en milieux aquatiques) et en cohérence avec les directives européennes, les membres du syndicat du bassin de la Jouanne mènent une action d'entretien et de restauration de tout le bassin. Vendredi des membres du syndicat du bassin présentait la dernière réalisation pour 2015. Le ruisseau des Nayères, situé à l'entrée de Sainte-Gemmes en venant d'Evron, a été remis à ciel ouvert. C'est un des trois ruisseaux affluents qui constituent ensuite La Jouanne. Ce travail s'est fait conjointement avec le conseil départemental. « Ici il y a du fraye saut, qui permet d'ensemencer les rivières en truites sauvages. On peut retrouver des truitelles à Neau. Le ruisseau était busé sur une grande longueur et cela empêche les poissons de remonter. Le département est propriétaire de cette bande et avait, pour des raisons de voirie, intérêt



Les travaux ont duré une dizaine de jours. L'ouvrage (le pont) va être rallongé de trois mètres au-dessus de l'eau pour sécuriser la route au Conseil départemental, entourés des différents partenaires, inaugurent la fin des travaux.

à ce que le busage disparaisse. C'est un travail en commun et une très belle réussite écologique, a expliqué Nicolas Boileau, technicien au syndicat du bassin de la Jouanne. C'est une de la récréation au regard de la granulométrie existante en amont et en aval. Zone de

fosses et de radiers s'alternent, les poissons accélèrent dans les radiers moins profonds et se reposent dans les fosses. » Hydrauliquement un ruisseau doit pouvoir déborder et l'eau s'étaler, l'énergie est ainsi dissipée sur un étalement de 72 m de longueur pour s'engouffrer tranquillement sous le pont. André Boisbouvier, maire, rappelle : « Sainte-Gemmes est au départ de la Jouanne, nous sommes contents de participer, nous souhaitons continuer le chemin piétonnier en passant au-dessus du cours d'eau pour rejoindre la zone artisanale. »

Saint-Christophe-du-Luat

Des travaux en vue sur le bassin de la Jouanne

Le comité technique du Syndicat de la Jouanne, composé des élus, des partenaires financiers et administratifs, visitait quatre sites aménagés par le syndicat en octobre 2015 à l'occasion de la première année de travaux du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (C.T.M.A.). Les sites visités, très différents, ont pu donner une idée du panel de thématiques et de types de travaux proposés par le syndicat au cours de la période allant de 2015 à 2019. Successivement, les participants ont pu observer la réouverture à ciel ouvert de 72 mètres du ruisseau des Nayères à Sainte-Gemmes-le-Robert, l'aménagement des berges et du lit par des banquettes minérales sur le ruisseau de Châtres à Saint-Christophe-du-Luat, avec



Une clôture et une passerelle à bovins ont été installées sur le ruisseau de Châtres.

pose de clôture et passerelle à bovins, l'aménagement et le renforcement des radiers de pont pour per-

mettre la continuité écologique à Châtres-la-Forêt, la diversification de la Jouanne à Saint-Céné-

par épis en enrochements et enfin, la restauration d'une frayère contiguë à la Jouanne à Forcé.

Mézangers

Les travaux 2016 du Bassin de la Jouanne

Vendredi 4 décembre, le président Robert Geslot a invité à Mézangers le comité de pilotage du Bassin de la Jouanne comprenant les élus, les services de l'Etat, les partenaires techniques et financiers ainsi que les associations pour examiner les réalisations du Syndicat en 2015 dans le cadre des travaux du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) approuvé par arrêté préfectoral en juillet 2015. Ces travaux ont concerné l'aménagement de 13 sites sur le cours de la Jouanne et des ruisseaux affluents dont le ruisseau de Châtres sur les communes de Châtres-la-Forêt et Saint-Christophe-du-Luat. Des actions de restauration écologique des ruisseaux ont ainsi été présentées, tout comme les résultats des



Le président Robert Geslot a présenté les actions 2016.

études et des suivis biologiques effectués sur ces mêmes ruisseaux. Les travaux sont encourageants et bien reçus par les riverains, tous volontaires, et laissent augurer des résultats positifs, notamment sur la qualité de

l'eau et sur les peuplements de poissons. Les actions pour l'année 2016 ont aussi été présentées : cela concernera des sites sur la Jouanne à Brée, Forcé et Entrammes, le ruisseau de Châtres sur Saint-Christophe, l'amé-

gement de 2 à 3 barrages sur la Jouanne et l'entretien général du bassin (embâcles, végétation, plantes envahissantes). Le programme d'actions de 2015 et celui projeté en 2016 ont été validés à l'unanimité par le comité.

Fait à MONTSURS, Le 19/09/2016
P/ Le Président empêché,
Sophie BOULIN
Vice-présidente